

SECTION I : PRÉSENTATION DU BILAN

A la fin de chaque exercice comptable, généralement le 31 décembre (à partir du 1^{er} janvier), le comptable de chaque société établit une situation résumée sous forme d'un tableau récapitulatif du patrimoine de l'entreprise et le transmet à son directeur pour faire le point sur la situation financière de l'entité économique.

Ce tableau est appelé, en jargon comptable, le bilan. C'est donc un tableau résumé qui retrace tout ce que possède l'entreprise et tout ce qu'elle doit aux autres ; c'est la représentation du patrimoine de l'entreprise à une date donnée appelée date d'inventaire ou date de clôture de l'exercice comptable.

Un bilan, schématiquement, se présente sous forme d'un tableau composé de deux colonnes absolument équilibrées. Par convention tout ce que possède l'entreprise et ce qu'on lui doit est à gauche et appelé ACTIFS et tout ce que doit l'entreprise aux autres est toujours à droite et appelé PASSIFS.

En langage comptable, les actifs représentent l'emploi des capitaux, ils décrivent tout ce que possède l'entreprise à une date donnée (immobilisations, stocks, créances, disponibilités etc.) et les passifs représentent les ressources des capitaux, ils décrivent l'origine financière des actifs (capital, résultat, dettes, etc.)

Le bilan est un état des éléments actifs et des éléments passifs.

Il présente à la date de son établissement :

- la situation des droits et obligations de l'entreprise ;
- la description des moyens qu'elle met en œuvre.

II LA STRUCTURE D'UN BILAN

La structure générale retenue par le Plan comptable mauritanien, pour l'établissement du bilan, comporte quelques modifications par rapport au modèle de 1957. Les critères de liquidité et d'exigibilité croissantes dans le classement des comptes ont toutefois été maintenus pour faciliter les calculs du fonds de roulement.

Dans un bilan, la partie gauche doit être égale à la partie droite. Ainsi, l'équation fondamentale est **ACTIFS = PASSIFS** doit être vérifiée

III CONTENU D'UN BILAN

A/ ACTIFS

Défini comme l'ensemble des éléments du patrimoine ayant une valeur économique positive, l'actif se compose de l'actif immobilisé, de l'actif circulant et des comptes de régularisation, amortissements et provisions venant en déduction de la valeur brute des actifs qu'ils concernent.

1. L'actif immobilisé est divisé en immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont composées d'éléments destinés à servir de façon durable à l'activité de l'entreprise. Sont compris dans les

immobilisations incorporelles les frais d'établissement.

Les immobilisations financières regroupent :

- les prêts et autres créances immobilisés ;
- les titres de participation, titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise ;
- les titres immobilisés qui sont les valeurs mobilières autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement.

Pour des raisons d'analyse statistique globale, la fraction des prêts et autres créances venant à échéance au cours de la période suivante doit être distinguée au

bilan dans le cadre réservé à cet effet.

213

2. L'actif circulant englobe les éléments qui n'ont pas vocation à rester durablement dans l'entreprise. Il comprend :

- les stocks et les «en-cours» ;
- les fournisseurs débiteurs qui regroupent les avances et acomptes versés sur commandes d'exploitation, les emballages à rendre et les RRR à obtenir ;
- les créances scindées en clients, en personnel, en autres créances, en associés et en débiteurs divers ;

- les prêts à court terme ;
- les valeurs mobilières de placement ;
- les disponibilités.

3. Les comptes de régularisation et d'attente (actif) comprennent :

- les «charges constatées d'avance» qui sont des quasi-créances et font, en réalité, partie de l'actif circulant ;
- les «différences de conversion - actif», compte d'équilibre ouvert en compensation des modifications apportées aux comptes de créances ou de dettes libellées en monnaies étrangères (diminution des créances et augmentation des dettes) ;
- les «opérations débitrices en attente d'imputation» à un compte définitif.

B/ LE PASSIF

Le passif décrit dans un ordre d'exigibilité croissante les ressources dont dispose l'entreprise. Dans cette partie du bilan, le lecteur prend connaissance des sommes que doit restituer l'entreprise à ses créanciers. Les dites sommes peuvent être empruntées pour diverses raisons.

Dans cette partie, les dettes sont classées par ordre d'exigibilité croissant (du haut vers le bas) c'est-à-dire du moins exigible vers le plus exigible ; en d'autre terme, de la dette payable en dernier lieu à la dette payable en premier lieu.

On y trouve les capitaux à long et moyen terme, les dettes à court terme et les comptes de régularisation et d'attente.

1. Les capitaux à long et moyen terme comprennent :

- la situation nette (avant ou après répartition des résultats) ;
- les subventions d'équipement ;
- les plus-values et provisions fiscalement réglementées ;
- les emprunts à long et moyen terme ;
- les provisions pour risques et charges.

- *La situation nette* forme un sous-total dans la rubrique capitaux à long et moyen

terme et est constituée par la somme algébrique du capital propre, des réserves, du report à nouveau et du résultat bénéficiaire ou déficitaire de l'exercice, s'il n'a pas été affecté.

- *Les subventions d'équipement* et éventuellement les plus-values et provisions

fiscalement réglementées sont isolées immédiatement après la situation nette.

Ces deux postes font partie des capitaux propres mais ne sont pas forcément libérés d'impôts.

- *Les emprunts à long et moyen terme* sont scindés en emprunts obligataires et en autres emprunts.

La fraction des dettes devenant exigible au cours de la période suivante n'est pas virée aux comptes financiers, elle est distinguée sur une ligne ad hoc en avantcolonne.

Il a été également jugé utile de porter dans cette rubrique, en déduction du montant de l'emprunt obligataire, le solde débiteur du compte 169 *Primes de remboursement*.

- *Les provisions pour risques et charges* sont classées entre les capitaux permanents et les dettes à court terme.

2. Les dettes à court terme. La structure suivante a été retenue pour la classification des comptes de passif à court terme :

- en premier lieu sont présentés les comptes de clients créateurs ;
- puis les dettes rattachées au cycle d'exploitation (fournisseurs et autres dettes sociales et fiscales), les dettes envers les associés et les créateurs divers ;
- enfin les dettes de financement pur (emprunts à court terme et concours bancaires courants).

3. Les comptes de régularisation et d'attente (passif) sont limités :

- aux «produits constatés d'avance» ;
- aux «différences de conversion-passif» (gains latents provenant d'augmentation de créances ou de diminution de dettes libellées en monnaies étrangères) ;
- aux «opérations créitrices en attente d'imputation» à un compte définitif.

Il y a lieu de rappeler que les charges à payer sont rattachées aux dettes fournisseurs pour les factures non parvenues.

Rq : Les notes aux états financiers sont faites pour détailler les différentes rubriques du bilan

SECTION II : BILAN D'OUVERTURE

Le bilan d'ouverture est le premier bilan établit par l'entreprise ; il résume le patrimoine de l'entité à la date de création. Par conséquent,

dans ce bilan d'ouverture on ne trouve pas de réserves (légales ou facultatives), résultats reportés et résultat de l'exercice.

Exemple :

Le 01/01/2000, deux associés A et B décident de créer une entreprise industrielle. L'associé A apporte les éléments suivants : une voiture pour 15 000 dont le tiers reste à régler, une machine pour 50 000 et des espèces pour 1 000.

L'associé B apporte les éléments suivants : des bureaux pour 2 000, des ordinateurs pour 15 000 et des avoirs en banque pour 35 000

TAF : établir le bilan d'ouverture soit le 01/01/2000 ainsi que les notes aux états financiers.

SECTION III : VARIATION DU BILAN

Tout changement dans le patrimoine d'une entreprise entraîne forcément un changement dans le bilan. Il faut toutefois signaler que certaines opérations entraînent un changement entre les différents postes sans changer le total du bilan alors que d'autres entraînent avec elles un changement dans le total du bilan.

A/ OPERATIONS NE CHANGEANT PAS LE TOTAL DU BILAN

Le bilan de l'entreprise ABC se présente au 31/03/2003 ainsi.

| Actifs | | Passifs | |
|---|---------|---|---------|
| Actifs non courants | | Capitaux propres | |
| Actifs immobilisés | | Capital social | 300 000 |
| Immobilisations incorporelles | 10 000 | Réserves | 36 000 |
| Moins : amortissements | 1 000 | Autres capitaux propres | |
| Immobilisations corporelles | 350 000 | Résultats reportés | |
| Moins : amortissements | 25 500 | Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice | 336 000 |
| Immobilisations financières | 12 000 | Résultat de l'exercice | 1 000 |
| Moins : provisions | | Total des capitaux propres avant affectation | 337 000 |
| Total des actifs immobilisés | 345 500 | Passifs | |
| Autres actifs non courants | 1 700 | Passifs non courants | |
| Total des actifs non courants | 347 200 | Emprunts | 15 000 |
| Actifs courants | | Autres passifs financiers | |
| Stocks | 15 000 | Provisions | |
| Moins : provisions | | Total des passifs non courants | 15 000 |
| Clients et comptes rattachés | 10 000 | Passifs courants | |
| Moins : provisions | | Fournisseurs et comptes rattachés | 29 000 |
| Autres actifs courants | 10 500 | Autres passifs courants | 17 700 |
| Placements et autres actifs financiers | 1 000 | Concours bancaires et autres passifs financiers | 0 |
| Liquidités et équivalents de liquidités | 15 000 | Total des passifs courants | 46 700 |
| Total des actifs courants | 51 500 | Total des passifs | 51 700 |

Total des actifs | 398 700

Total des capitaux propres et des passifs | 398

Le 02/04/2004, un client règle 5 000.

Le bilan après cette opération se présente ainsi :

| Actifs | | Passifs | |
|---|---------|---|---------|
| Actifs non courants | | Capitaux propres | |
| Actifs immobilisés | | Capital social | 300 000 |
| Immobilisations incorporelles | 10 000 | Réerves | 36 000 |
| Moins : amortissements | 1 000 | Autres capitaux propres | |
| Immobilisations corporelles | 350 000 | Résultats reportés | |
| Moins : amortissements | 25 500 | Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice | 336 000 |
| Immobilisations financières | 12 000 | Résultat de l'exercice | 1 000 |
| Moins : provisions | 5 | Total des capitaux propres avant affectation | 337 000 |
| Total des actifs immobilisés | 345 500 | Passifs | |
| Autres actifs non courants | 1 700 | Passifs non courants | |
| Total des actifs non courants | 347 200 | Emprunts | 15 000 |
| Actifs courants | | Autres passifs financiers | |
| Stocks | 15 000 | Provisions | |
| Moins : provisions | | Total des passifs non courants | 15 000 |
| Clients et comptes rattachés | 5 000 | Passifs courants | |
| Moins : provisions | | Fournisseurs et comptes rattachés | 29 000 |
| Autres actifs courants | 10 500 | Autres passifs courants | 17 700 |
| Placements et autres actifs financiers | 1 000 | Concours bancaires et autres passifs financiers | 0 |
| Liquidités et équivalents de liquidités | 20 000 | Total des passifs courants | 46 700 |
| Total des actifs courants | 51 500 | Total des passifs | 61 700 |
| Total des actifs | 398 700 | Total des capitaux propres et des passifs | 398 700 |

Les opérations ne changeant pas le total du bilan sont :

→ Une augmentation d'un poste d'actifs accompagnée d'une diminution d'un autre poste d'actifs et vice versa.

→ Une augmentation d'un poste des capitaux propres et passifs accompagnée d'une diminution d'un autre poste des capitaux propres et passifs.

B/ OPERATIONS CHANGEANT LE TOTAL DU BILAN

En gardant le même bilan du 31/03/03, supposons que l'entreprise ABC achète le 02/04/03 une machine industrielle qu'elle compte utiliser dans son processus d'exploitation pour 25 000. Le règlement de cet achat se fera le 31/05/2004.

Le bilan le 02/04/04 se présente ainsi :

| Actifs | | Capitaux Propres et Passifs | |
|---------------------|--|-----------------------------|--|
| Actifs non courants | | Capitaux propres | |

| | | | |
|---|----------------|---|--|
| Actifs immobilisés | | Capital social | 300 000 |
| Immobilisations incorporelles | 10 000 | Réerves | 36 000 |
| Moins : amortissements | 1 000 | Autres capitaux propres | |
| | | Résultats reportés | |
| Immobilisations corporelles | 375 000 | Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice | 336 000 |
| Moins : amortissements | 25 500 | Résultat de l'exercice | 1 000 |
| | | Total des capitaux propres avant affectation | 337 000 |
| Immobilisations financières | 12 000 | | |
| Moins : provisions | | | |
| | | Passifs | |
| Total des actifs immobilisés | 370 500 | Passifs non courants | |
| Autres actifs non courants | 1 700 | Emprunts | 15 000 |
| Total des actifs non courants | 372 200 | Autres passifs financiers | |
| Actifs courants | | Provisions | |
| Stocks | 15 000 | | Total des passifs non courants 15 000 |
| Moins : provisions | | Passifs courants | |
| | | Fournisseurs et comptes rattachés | 54 000 |
| Clients et comptes rattachés | 10 000 | Autres passifs courants | 17 700 |
| Moins : provisions | | Concours bancaires et autres passifs financiers | 0 |
| | | | Total des passifs courants 71 700 |
| Autres actifs courants | 10 500 | | Total des passifs 86 700 |
| Placements et autres actifs financiers | 1 000 | | |
| Liquidités et équivalents de liquidités | 15 000 | | |
| Total des actifs courants | 51 500 | | |
| | | | |
| Total des actifs | 423 700 | Total des capitaux propres et des passifs | 423 700 |

Les opérations changeant le total du bilan sont :

→ Une augmentation d'un poste d'actifs accompagnée d'une augmentation d'un poste de capitaux propres et de passifs.

→ Une diminution d'un poste d'actifs accompagnée d'une diminution d'un poste de capitaux propres et de passifs.

SECTION III : NOTION D'ETAT DE RESULTAT¹

Le bilan fait apparaître le résultat de l'exercice dans la rubrique des capitaux propres :

- Bénéfices : dans les capitaux propres en plus en tant que ressource financière,

- ou déficits : dans les capitaux propres en déduction en tant qu'emploi.

Le bilan fait apparaître le résultat de l'exercice dans la rubrique des capitaux propres :

¹ Cette section est prise intégralement du site de Abedraouf Yaïch

- Bénéfices : dans les capitaux propres en plus en tant que ressource financière,
- ou déficits : dans les capitaux propres en déduction en tant qu'emploi.

Exemple 1

Prenons l'exemple de la société ABC qui a une situation nette comptable au 31/12/N égale à 22 000 et dont le patrimoine se présente AU 31/12/N+1 ainsi

| | |
|------------------------------|---------|
| Fonds commercial | 3.800 |
| Machines | 18.000 |
| Marchandises en stocks | 10.000 |
| Créances sur les clients | 15.000 |
| Disponibles en banque | 14.200 |
| Capital social | €22.000 |
| Emprunt dû à la banque | 6.000 |
| Dettes aux fournisseurs | 8.000 |
| Impôts et taxes dus à l'Etat | 9.000 |

La présentation du projet de bilan avant résultat de l'année dit résultat de l'exercice au 31/12/N+1 révèle la situation suivante :

Société ABC

Projet de bilan au 31/12/N+1 (en Ouguiya)

| Les actifs | | Les capitaux propres et passifs | |
|-------------------------|--------|---|--------|
| Les actifs non courants | 21.800 | Les capitaux propres | 22.000 |
| Les actifs courants | 39.200 | Capital social | 22.000 |
| | _____ | Les passifs | 23.000 |
| Total des actifs | 61.000 | Total des passifs et capitaux propres avant résultat de l'année N+1 | 45.000 |

L'écart entre le montant des actifs au 31/12/N+1 et les passifs à la même date représente les capitaux propres au 31/12/N+1 soit :

| | |
|-------------------------------------|----------|
| Les actifs | 61.000 |
| - Les passifs | - 23.000 |
| = Les capitaux propres au 31/12/N+1 | 38.000 |

La variation positive des capitaux propres de N à N+1 qui ne provient pas d'une augmentation de capital par des apports nouveaux des associés provient nécessairement du résultat de la période (bénéfice). D'où le résultat suivant :

| | |
|--|----------|
| Total des capitaux propres en fin de période | 38.000 |
| A déduire : total des capitaux propres en début de période | - 22.000 |

Résultat bénéficiaire de la période = 16.000
 D'où la présentation définitive du bilan
 Société ABC

| Bilan au 31/12/N+1 (en Ouguiya) | | |
|------------------------------------|--------|--|
| Les actifs | | Les capitaux propres et passifs |
| Les actifs non courants | 21.800 | Les capitaux propres |
| Les actifs courants | 39.200 | Capital social 22.000 |
| | | Résultat de l'exercice 16.000 |
| Total des actifs | 61.000 | Total des capitaux propres 38.000 |
| | | Les passifs 23.000 |
| | | Total des capitaux propres et passifs 61.000 |

Cette méthode de détermination du résultat par la variation des capitaux propres est dite la méthode patrimoniale.

Exemple 2

Prenons l'exemple de la société ABC qui a une situation nette comptable au 31/12/N égale à 22 000 et dont le patrimoine se présente au 31/12/N+1 ainsi

| | |
|------------------------------|--------|
| Fonds commercial | 3.800 |
| Machines | 18.000 |
| Marchandises en stocks | 5.000 |
| Créances sur les clients | 6.000 |
| Disponibles en banque | 3.000 |
| Capital social | 22.000 |
| Emprunt dû à la banque | 6.000 |
| Dettes aux fournisseurs | 8.000 |
| Impôts et taxes dus à l'Etat | 2.000 |

La présentation du projet de bilan avant résultat de l'année dit résultat de l'exercice au 31/12/N+1 révèle la situation suivante :

| Société ABC | | |
|--|--------|--|
| Projet de bilan au 31/12/N+1 (en Ouguiya) | | |
| Les actifs | | Les capitaux propres et passifs |
| Les actifs non courants | 21.800 | Les capitaux propres 22.000 |
| Les actifs courants | 14.000 | Capital social 22.000 |
| | | Les passifs 16.000 |
| Total des actifs | 35.800 | Total des capitaux propres et des passifs avant résultat de l'année N+1 38.000 |

L'écart entre le montant des actifs au 31/12/N+1 et le montant des passifs à la même date représente les capitaux propres au 31/12/N+1, soit :

| | |
|-----------------------------------|----------|
| Les actifs | 35.800 |
| - Les passifs | - 16.000 |
| Les capitaux propres au 31/12/N+1 | = 19.800 |

La variation négative des capitaux propres de N à N+1 qui ne provient pas d'une réduction de capital par remboursement aux associés provient nécessairement du résultat de la période (déficit), soit :

| | |
|--|-----------|
| Total des capitaux propres en fin de période | 19.800 |
| A déduire : total des capitaux propres en début de période | - 22.000 |
| Résultat déficitaire de la période | = - 2.200 |

D'où la présentation définitive du bilan :

| | | Société ABC |
|-------------------------|--------|---|
| | | Bilan au 31/12/N+1 (en Ouguiya) |
| <u>Les actifs</u> | | <u>Les capitaux propres et passifs</u> |
| Les actifs non courants | 21.800 | Les capitaux propres |
| Les actifs courants | 14.000 | Capital social ou Capitaux propres avant résultat de l'exercice |
| | | 22.000 |
| | | Résultat de l'exercice |
| | | (- 2.200) |
| | | Total des capitaux propres |
| | | 19.800 |
| | | Les passifs |
| | | 16.000 |
| Total des actifs | 35.800 | Total des capitaux propres et passifs |
| | | 35.800 |

Le résultat apparaît ainsi en tant qu'un solde global net. Néanmoins, si l'utilisateur peut être informé sur la nature du résultat (déficit ou bénéfice) et sa consistance (montant) à partir de la lecture du bilan, il ne dispose d'aucune explication sur les éléments qui ont concouru à la formation de ce résultat. Pour ce faire, la comptabilité utilise un deuxième état de synthèse : l'état de résultat.

L'état de résultat présente les produits ou ressources obtenues desquels on déduit les charges ou ressources consommées pour dégager le solde du résultat de la période. Par opposition à la méthode patrimoniale, la détermination du résultat par la différence entre les produits et les charges est désignée par la méthode des opérations.

La différence entre les produits et les charges, d'une période déterminée, constitue le résultat de cette période.

Les produits sont composés des revenus et des gains. **Produits = Revenus + Gains.**

Les revenus sont soit les rentrées de fonds ou autres augmentations des actifs d'une entreprise, soit le règlement des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales de l'entreprise.

Les gains sont les accroissements des capitaux propres résultant de transactions ou d'événements et circonstances affectant l'entreprise à l'exception de ceux résultant des revenus ou des apports des propriétaires en capital.

Les charges sont composées des charges proprement dites et des pertes. **Charges = Charges proprement dites + pertes.**

Les charges sont soit les sorties de fonds ou autres formes d'utilisation des éléments d'actif, soit la constitution de passifs (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales de l'entreprise.

Les pertes sont des diminutions de capitaux propres résultant de transactions et autres événements et circonstances affectant l'entreprise à l'exception de ceux résultant des charges ou des distributions aux propriétaires du capital.

Exemple : Reprenons l'exemple selon l'hypothèse 1 (qui dégage un bénéfice). La société ABC a réalisé les opérations suivantes au cours de la période allant du 1er janvier N+1 au 31/12/N+1 :

| | |
|--|---------|
| (1) Coût des marchandises vendues | 200.000 |
| (2) Loyers des magasins | 8.000 |
| (3) Coût de transport et de déplacements | 5.000 |
| (4) Frais de poste et de téléphone | 3.000 |
| (5) Frais de publicité | 15.000 |
| (6) Salaires au personnel | 12.000 |
| (7) Impôts et taxes | 1.000 |
| (8) Montant des ventes | 260.000 |

1. Classer ces éléments en richesses consommées (charges) et en richesses produites (produits).

2. Calculer le résultat de la période.

| Richesses consommées ou charges | | Richesses produites ou produits |
|--|---------|---------------------------------|
| (1) Coût des marchandises vendues | 200.000 | Ventes |
| (2) Loyers des magasins | 8.000 | |
| (3) Coût de transport et de déplacements | 5.000 | |
| (4) Frais de poste et de | 3.000 | |

| | | |
|---------------------------|---------|----------------------------|
| téléphone | 15.000 | |
| (5) Frais de publicité | 12.000 | |
| (6) Salaires au personnel | 1.000 | |
| (7) Impôts et taxes | | |
| Total des charges | 244.000 | Total des produits 260.000 |

Les produits sont supérieurs aux charges de 16.000. Cet écart représente le résultat bénéficiaire de la période.

Ainsi, l'état de résultat permet, lorsque le résultat qu'il dégage réalise l'équilibre du bilan c'est-à-dire l'égalité entre le total des actifs du bilan d'un côté et le total des capitaux propres et des passifs du bilan de l'autre, de s'assurer de l'exactitude arithmétique du bilan. En même temps, on acquiert l'assurance de l'exactitude arithmétique du solde final de l'état de résultat.

SECTION IV : SITUATION NETTE COMPTABLE

Si la structure comptable du bilan est un résumé du patrimoine de l'entreprise à une date donnée, la situation nette comptable, notée SNC, appelée, aussi, la valeur intrinsèque ou la valeur mathématique représente la valeur de l'entreprise telle que dégagée par le bilan.

La situation nette comptable est le montant que toucheraient les actionnaires, en cas de liquidation, après cession de tous les biens, pour la valeur indiquée sur le bilan, le règlement de toutes les dettes et le recouvrement de toutes les créances.

Cependant, il est à signaler que les éléments d'actifs ne peuvent pas être tous cédés. Ces éléments d'actifs non liquidables sont appelés actifs fictifs (exemple : frais d'établissement, frais d'émission et prime de remboursement...) et sont à retrancher de la situation comptable, donc :

SITUATION NETTE COMPTABLE

$$\begin{aligned} &= \text{TOTAL DES ACTIFS} - \text{ACTIFS FICTIFS} - \text{TOTAL DES PASSIFS} \\ &= \text{TOTAL DES CAPITAUX PROPRES} - \text{ACTIFS FICTIFS} \end{aligned}$$

NB : total des actifs - actifs fictifs = actifs réels

Sachant que le résultat comptable est la rémunération des sommes investies par les actionnaires, toutes choses étant égales par ailleurs, la SNC de l'année N+1 est égal à la SNC de l'année N majorée du résultat comptable de l'année N+1.

En plus du résultat, la variation de la SNC de l'année N+1 peut être due à :

- la variation des actifs fictifs
- la variation des participations des actionnaires dans la société.

Donc, en définitif :

$$\text{Résultat (N+1)} = \text{SNC (N+1)} - \text{SNC (N)} + [(\text{Actifs Fictifs (N+1)} - \text{Actifs Fictifs (N)}) - \text{Nouveaux apports} + \text{Prélèvements}]$$

